

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 20 décembre 2019

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 13/12/2019

Présents : 18

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille dix-neuf et le vingt décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 0

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Roland BASCOUL, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Martine GIL, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES

Représentés:

Présents non votants :

Excusés : Jean-Pierre BERRAUD, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Procès-verbal du Comité syndical du 11 octobre 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le ONZE OCTOBRE à quinze heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la salle de l'Occitanie à Cessenon-sur-Orb sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS.

Présents :

J.ARCAS (CdC Du Minervois au Caroux), J.P.BERRAUD (CdC Du Minervois au Caroux), B.BOSC (CdC Sud Hérault), J.CABROL (CdC Du Minervois au Caroux), E.DAUZAT CdC Sud Hérault), MA.ÉDO (CdC Grand Orb), N.ÉTIENNE (CdC Les Avant-Monts), Y.FRAISSE (CdC Du Minervois au Caroux), D.GALTIER (CdC Les Avant-Monts), K.MESQUIDA (Conseil Départemental), M.P.PONS (Conseil Départemental), C.REBOUL (Conseil Départemental), Y.ROBIN (CdC Grand Orb), P.VIDAL (Conseil Départemental), R.CAUQUIL (CdC Du Minervois au Caroux), G.ROUCAYROL (CdC Les Avant-Monts), L.SALLES (CdC Grand Orb), A.MOULY (CdC Du Minervois au Caroux).

Représentés :

JL.FALIP (Conseil Départemental) par K.MESQUIDA, M.PASSIEUX (Conseil Départemental) par Marie-Pierre PONS, P.POLARD (CdC Sud Hérault) par B.BOSC.

Excusés :

JN.BADÉNAS (CdC Sud Hérault), G.BARO (CdC Les Avant-Monts), F.BOUTES (CdC Les Avant-Monts), Y.CASSILI (CdC Grand Orb), G.DALERY (CdC Grand Orb), J.GARCIN-SAUDO (Conseil Départemental), V.GAUDY (Conseil Départemental), M.GIL (CdC Les Avant-Monts), A.IMBERT (Conseil Départemental), C.MORGO (Conseil Départemental), M.OLMOS (CdC Du Minervois au Caroux), JC.PETIT (CdC Sud Hérault), H.SOLA (CdC Du Minervois au Caroux), B.VIDAL (CdC Les Avant-Monts), S.QUEROL (CdC Du Minervois au Caroux).

Assistaient également à la réunion :

S.HERPSON (Pays HLV), C.ROGER (Pays HLV), L.ABADIE (Pays HLV), C.REVAUX (Pays HLV).

Le Président accueille les membres du Comité syndical et déclare la séance ouverte à 15 h, le quorum étant atteint.

Il rappelle les différentes interventions du syndicat mixte depuis le dernier comité syndical :

- sur la tenue de réunions ou de manifestations stratégiques :
 - o le comité de pilotage du programme d'intérêt général à Babeau-Bouldoux le 8 juillet,
 - o les comités de pilotage de l'opération « Colorons le Pays » à Saint-Chinian le 8 juillet
 - o le comité de pilotage du contrat territorial Région/Pays à Magalas, le 10 juillet

- o le groupe de travail sur la ligne Béziers-Neussargues à Magalas, le 10 juillet
- o le comité de pilotage « Vignobles et Découvertes » à Babeau-Bouldoux, le 16 juillet
- o le comité de pilotage « Entreprises », à Cessenon-sur-Orb, le 23 juillet
- o inauguration de l'espace trail « Montagnes du Caroux », le 7 septembre
- o la participation au projet européen sur la gouvernance porté par le département de l'Hérault, à Roquebrun, le 10 septembre
- o le réseau des musées, à Puisserguier, le 11 septembre
- o la réunion du personnel, à Olargues, le 12 septembre
- o la réunion du Bureau restreint, le 12 septembre
- o la pose de la première pierre de la maison de santé, à Puisserguier, le 13 septembre
- o l'accueil de 4 blogueurs sur la destination, accompagnés par le Pays, l'ADT34 et les offices de Tourisme, les 13, 14 et 15 septembre
- o la participation de la destination au festival "What a Trip" à Montpellier par l'intermédiaire des Offices de tourisme du Pays, du 26 au 29 septembre
- o l'Observatoire économique du Pays, le 26 septembre
- o le comité de pilotage Développement, valorisation et requalification de la ressource bois de châtaignier, le 27 septembre à Bédarieux
- o le groupe de travail sur 1907, à Bédarieux le 13 septembre et au département à Béziers, le 27 septembre
- o la participation au lancement de la saison culturelle du département à Bayssan, le 27 septembre
- o l'assemblée générale de l'Orchestre de Pays, à Laurens, le 29 septembre
- o la cellule d'habitat indigne à Bédarieux, le 1^{er} octobre
- o une visio-conférence avec la région sur la ligne Béziers-Neussargues, à Bédarieux, le 1^{er} octobre
- o l'intervention du Pays lors de la formation du CAUE à Cessenon-sur-Orb, le 1^{er} octobre
- o la participation du Pays à l'Université d'Automne du réseau des Développeurs économiques en Occitanie, le 2 octobre
- o le comité technique du projet inter-sites (Carcassonne, Canal du Midi) dans le cadre de l'opération grand site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » sur le projet « escapades sans voiture », à Béziers, le 3 octobre
- o le comité de pilotage de l'opération « Colorons le Pays » à Bédarieux, le 4 octobre
- o un groupe de travail « Montagnes du Caroux » à Bédarieux, le 7 octobre
- o le comité de pilotage de l'étude économique et architecturale à Dio, le 8 octobre
- o la participation aux rencontres nationales des Grands Sites de France à la Pointe du Raz,
- o la participation au salon Roc d'Azur à Fréjus du 9 au 13 octobre, premier salon VTT du monde en présence des Offices du territoire, d'Hérault Tourisme et du Pays
- o la réunion Bourg-Centre avec la Commune d'Olonzac, le Pays et la région sur le dossier, le 9 octobre
- o la participation du Pays avec les communautés de communes (présence sur un stand mutualisé à l'échelle du Pays) au salon "Entreprendre en Biterrois" à Béziers, le 10 octobre
- o la poursuite du programme d'animations culturelles du Pays d'art et d'histoire ainsi que les animations oenotouristiques des RDV au Pays.

Sur les mouvements de personnel, le Président informe l'assemblée :

- qu'après le départ à la retraite de Michèle Pimenta – Jacques Blanc), deux recrutements ont permis l'arrivée le 2 septembre de Fiona Dejean-Armesto, à mi-temps, pour le remplacement de Michèle Pimenta ; l'arrivée le 2 septembre de Florian Raoult-Satorres pour le remplacement de Jacques Blanc.

Deux départs pour raisons personnelles et lancement de nouveaux recrutements vont permettre de remplacer :

Emmanuelle RUBIELLA, en charge de la mission musées ;
Marie-Theres WERNER, mission Oenotourisme.

Un recrutement de sigiste a permis l'arrivée de Julien CHEREL début octobre pour le compte des communautés de communes pour effectuer un travail sur les activités de pleine nature sur 18 mois.

Le Pays est également en cours de recrutement sur un poste de chargé de mission inventaire.

2019-11-10-01 Procès verbal du 5 juillet 2019, rapport présenté par Jean Arcas : le procès verbal de la séance du 5 juillet 2019 n'appelant pas de commentaire, est adopté à l'unanimité.

2019-11-10-02 Ligne de trésorerie, rapport présenté par Yves Fraïsse : le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles est confronté à des besoins de trésorerie, dans l'attente de la perception des demandes de subvention concernant les actions terminées ou en cours de réalisation.

Pour pallier ces besoins, une ligne de trésorerie doit être reconduite à 900 000 €.

L'assemblée valide à l'unanimité cette nouvelle convention d'ouverture de ligne de trésorerie avec le Crédit agricole.

2019-11-10-03 **Décision modificative n° 3 annule et remplace, rapport présenté par Yves Fraïsse** : ce rapport annule et remplace le rapport numéro 2019-05-07-03 présenté lors du précédent comité syndical. La modification porte sur une autre imputation. L'assemblée valide à l'unanimité cette modification.

2019-11-10-04 **Indemnités de conseil 2019, rapport présenté par Yves Fraïsse** : le rapport porte sur l'attribution de l'indemnité de conseil allouée à la trésorière. L'assemblée vote à l'unanimité l'indemnité de conseil au taux de 100 %/an selon les bases définies à l'arrêté ministériel ainsi que l'indemnité de confection de documents budgétaires pour un montant de 45,73 €.

2019-11-10-05 **Convention pour l'utilisation de la marque collective « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL reconnu par le ministère de l'agriculture », rapport présenté par Marie-Pierre Pons** : le projet alimentaire territorial vient d'obtenir, par courrier du 8 août, la reconnaissance officielle du ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Le comité syndical valide à l'unanimité la convention qui permet l'utilisation de la marque collective « projet alimentaire territorial »

2019-11-10-06 **Accompagnement à la création du Festival international d'enduro Montagnes du Caroux, rapport présenté par Marie-Pierre Pons** : ce rapport annule et remplace le rapport numéro 2019-05-07-03 présenté lors du précédent comité syndical. La modification porte sur le plan de financement. Pour accompagner la coupe du monde VTT enduro, il est proposé de créer un véritable Festival international d'enduro, en regroupant Epic Enduro, Caroux Outdoor et manche de la coupe du monde. Ce festival international « Montagnes du Caroux » permettra de centrer et prolonger l'attention médiatique sur notre territoire, tout en attirant plus de public. Le coût total de l'opération s'élève à 50 124,97 € pour lequel les cofinancements sont sollicités à hauteur de 32 079,96 € pour le FEADER et 7 765,62 € pour le Département. Le solde est porté en autofinancement par le Pays à hauteur de 10 279,39 €.

Le comité syndical adopte l'action et le plan de financement à l'unanimité.

2019-11-10-07 **Animation du Groupe d'Action Locale LEADER 2020, rapport présenté par Jean Arcas** : le Syndicat mixte est la structure porteuse du Groupe d'action locale Leader pour lequel des financements sont alloués pour l'animation et la gestion du programme. Le coût de fonctionnement pour 2020 est de 91 755,68 € pour lequel les financements suivants sont sollicités 9 175,56 € pour le département, 9 175,56 € pour la région et 73 404,48 € pour l'union européenne, le solde de 0,08 € représente l'autofinancement du Pays. Le rapport est adopté à l'unanimité.

2019-11-10-08 **Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens 2019-2024 du Contrat Local de Santé, rapport présenté par Luc Salles** : le comité syndical valide à l'unanimité le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens jusqu'en 2024 dans lequel il est stipulé le cofinancement de l'Agence Régionale de la Santé à hauteur de 50 % sur le fonctionnement pour un coût estimé de 60 000 € par an, les 50 % sont portés en autofinancement par le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

2019-11-10-09 **Pays d'Art et d'Histoire – Animation et action culturelle 2020, rapport présenté par Jean Arcas** : le comité syndical valide à l'unanimité la demande de subvention auprès de la DRAC de 5000 € au titre de l'animation culturelle et de 5000 € au titre de l'action culturelle et territoriale.

2019-11-10-10 **Contrat Région Occitanie / Pays Haut Languedoc et Vignobles, ingénierie territoriale 2019, rapport présenté par Jean Arcas** : ce rapport annule et remplace le rapport numéro 2019-05-07-18 présenté lors du précédent comité syndical. La modification porte sur le plan de financement affecté à l'ingénierie territoriale dont le coût total est de 104 227 € pour lequel le financement de région pour 67 021 € est sollicité ; le solde de 39 573 € représente l'autofinancement du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Le comité syndical valide à l'unanimité le cadre partenarial établi entre la Région et le territoire et approuve à l'unanimité le plan de financement pour l'ingénierie territoriale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 30.

